

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du Mercredi 22 Octobre 2025 à 20 h 30
--

PRESENTS : PETIT Jean-Marie, LAPASSAT Jean Luc, CAPUZZI Nathalie, PUJOL Christian, PLO Valérie, PAPIN Florence, VIDAL Céline

Procuration :

Excusés : TAPIA Gisèle : GARRIC Bernard SOBERA Christiane

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 Octobre 2025

Secrétaire de séance : PUJOL Christian

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 03 Sept 2025

Monsieur le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion du 03 Septembre 2025 et demande s'il y a des observations.

Il n'y a aucune observation sur le contenu du document.

Le Compte rendu est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE de la CCASCM année 2024

Monsieur le Maire remercie M. Alain SCHMIDT de sa présence en tant que Vice-président de la CCASCM et Maire de Sorèze pour nous commenter le rapport d'activité.

Une présentation synthétique est projetée à l'écran et commentée.

Suivi d'un temps d'échange et de questions réponses

Décision : Les membres du Conseil prennent acte de cette présentation

INFORMATIONS DIVERSES

- A) Monsieur le Maire informe que les travaux de voiries sur la route de jeannot ont débuté le mercredi 15 octobre et devraient se terminer dans la semaine si la météo est favorable.
- B) Monsieur le Maire informe que pour les travaux de réfection de la toiture de l'église :
L'Entreprise GRANIER devrait commencer les travaux dans la semaine du 20 octobre
- C) Monsieur le Maire informe que suite aux actions déjà engagées concernant le sujet de « dons d'organes » en liaison avec le CLS (contrat local de santé) animé par la CCASCM, il souhaite mettre en place une réunion d'information sous format conférence à l'attention de la population de la commune et des communes proches.

Pour la préparation de cette rencontre une première réunion est programmée le jeudi 23 octobre 2025 à 14 h avec M Jérôme GARCIA en charge de ce sujet au sein de la CCASCM et invite tous ceux qui le peuvent à y participer.
- D) Monsieur le Maire informe que concernant les prochaines élections municipales ayant lieu en mars 2026, les règles liées aux candidatures ont changées.

Les principaux points modifiés sont :

- Scrutin proportionnel de liste paritaire à 2 tours
- Liste bloquée, Pas de possibilité de raturage ou de panachage
- Liste doit contenir autant de noms que de sièges à pourvoir avec possibilité de 2 noms supplémentaires

Il remet un document retraçant les modalités, connues à ce jour, en sachant que des réponses sont à apporter à des questions en suspens.

Il précise que pour ce qui le concerne, il ne se représentera pas. Il aura 77 ans en 2026, de plus il fait le constat qu'il n'a pas su ou put arriver à convaincre le conseil pour continuer la mise en place de projet significatif pour le bien de la commune. Il précise qu'il restera ouvert à toutes aides sollicitées car pour lui Belleserre est beaucoup.

- E) Monsieur le Maire indique pour la cérémonie du 11 novembre 2025 se fera le dimanche 16 novembre à 11 h 45 avec dépôt de gerbe en présence de porte-drapeaux et d'un détachement du corps de sapeurs-pompiers de Sorèze. Cette action sera suivie d'une réception autour du verre de l'amitié dans la salle communale.
- F) Pour le cadeau de fin d'année remis comme chaque année à tous les foyers de la commune, le conseil retient un stylo. Monsieur le Maire précise que cette action est inscrite dans le budget de la commune.
- G) Monsieur le Maire rappelle que comme chaque année nous réalisons un **BELLESERRE Info** est que toutes les idées sont bonnes. Donc à vos crayons pour transmettre vos idées.

La séance est levée à 22 H

Fin du document.

